

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 00268 Numéro SIREN : 453 135 311 Nom ou dénomination : A.O.M.D. SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2023 sous le numéro de dépôt 3370

A.O.M.D. SERVICES
Société par actions simplifiée
Au capital de 7.600 euros
Siège social : 88 Bis Rue Saint-Martin
14000 CAEN
RCS CAEN 453 135 311

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 2 MAI 2023**

L'an deux-mille vingt trois
Le deux mai
A 15 heures

La Société **LEFEVRE COMPANY**, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros ayant son siège social à LOUVIGNY (14) 4 rue du Village et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 951.545.540.
Représentée par Madame Caroline LEFEVRE et Monsieur Erwan LEFEVRE en leurs qualités respectives de Président et de Directeur Général,

Associée unique de la Société,

I- Après avoir rappelé que :

Aux termes d'un acte sous seings privé en date de ce jour, soit le 2 mai 2023, Monsieur Arnaud HARDY a cédé l'intégralité des titres composant le capital social de la société A.O.M.D SERVICES au profit de la société LEFEVRE COMPANY

II- A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président, démissionnaire
- Pouvoirs pour accomplir les formalités

Monsieur Arnaud HARDY, en sa qualité de Président assiste à la réunion.

Monsieur Erwan LEFEVRE assiste à titre personnel à la réunion.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, prend acte de la démission de Monsieur Arnaud HARDY de son mandat de Président à effet de ce jour, et ce sans indemnité ni respect d'un quelconque préavis.



L'Associée Unique décide de nommer en qualité de Président, Monsieur Erwan LEFEVRE, né le 8 mai 1972 à LE HAVRE (76), demeurant à LOUVIGNY (14) 4 rue du Village et ce à effet de ce jour pour une durée illimitée.

Monsieur Erwan LEFEVRE, déclare :

- accepter les fonctions qui lui sont confiées ;
- remplir toutes les conditions pour exercer les fonctions de Président ;
- qu'il n'existe aucune incompatibilité ou interdiction à l'exercice desdites fonctions ;
- et qu'il exercera lesdites fonctions dans les conditions fixées par la loi et conformément aux pouvoirs qui lui sont dévolus dans les statuts de la société.

Le Président dirige la société et la représente à l'égard des tiers. A ce titre, il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les statuts aux décisions collectives des associés.

Le Président peut, sous sa responsabilité, consentir toutes délégations de pouvoirs à tout tiers pour un ou plusieurs objets déterminés.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La Société LEFEVRE COMPANY

Représentée par Madame Caroline LEFEVRE et Monsieur Erwan LEFEVRE

Monsieur Arnaud HARDY

Monsieur Erwan LEFEVRE

Bon pour acceptation des fonctions de Président